

Contact presse

Service de la communication

Tél. : +33 (0)3 68 85 14 36 / 16 27
www.unistra.fr

18 juillet 2015

Découverte à l'Institut médico-légal de Strasbourg : les pièces seront remises à la communauté juive.

Roland Ries, maire de Strasbourg et Président du Conseil de surveillance des HUS, Alain Beretz, Président de l'Université de Strasbourg, Jean Sibilia, Doyen de la Faculté de médecine de Strasbourg, Frédérique Neau-Dufour, Directrice du Centre Européen du Résistant-Déporté (site de l'ancien camp de Natzweiler-Struthof), Georges Y. Federmann, Président du Cercle Menachem Taffel, ainsi que le Grand Rabbin René Gutman ont été informés de la découverte de préparations contenant des restes des victimes de l'anatomiste nazi August Hirt.

Cette découverte fait suite aux recherches menées par le docteur Raphael Toledano, au sujet du devenir des corps livrés à l'Institut d'anatomie pendant la Seconde Guerre mondiale. Raphael Toledano a retrouvé une lettre du professeur de médecine légale de la Faculté de médecine de Strasbourg, Camille Simonin, datant de 1952 et faisant mention de bocaux contenant des prélèvements effectués au cours des autopsies judiciaires réalisées sur les victimes juives de la chambre à gaz du Struthof. Les pièces retrouvées sont des éléments conservés par le Professeur Simonin à l'issue des autopsies judiciaires qu'il a réalisées à la demande des autorités militaires sur les restes des 86 victimes juives du Camp du Struthof pour établir les conditions ayant conduit à leur mise à mort délibérée.

Ces éléments étaient conservés dans les collections de l'Institut de médecine légale (fermé au public). Le 9 juillet 2015,



18 juillet 2015

Raphael Toledano a pu identifier avec l'aide du directeur actuel de l'Institut de médecine légale de Strasbourg, le Pr. Jean-Sébastien Raul, les pièces suivantes:

- un bocal contenant des fragments de peau d'une victime de la chambre à gaz,
- deux éprouvettes renfermant le contenu de l'intestin et de l'estomac d'une victime (probablement la même),
- un galet matricule utilisé lors de l'incinération des corps au Camp de Natzweiler-Struthof.

La correspondance entre les préparations retrouvées et la description qui en est faite dans la lettre de Camille Simonin de 1952 ne laissent place à aucun doute quant à l'origine commune des pièces. L'identité de la personne dont proviennent les pelures de pommes de terre est traçable par le numéro matricule et le numéro d'expertise sur les éprouvettes puisque il s'agit de préparations constituées en vue de documenter les crimes commis au Struthof à la demande d'August Hirt.

Les étiquettes identifient chaque pièce avec précision et font notamment état du matricule 107969, qui correspond au numéro qui fut tatoué au Camp d'Auschwitz sur l'avant-bras de Menachem Taffel, une des 86 victimes du projet de « collection de squelettes juifs » voulu par August Hirt, comme cela est confirmé par les archives du Camp d'Auschwitz.

Il est d'ores et déjà entendu pour tous que ces pièces doivent être remises à la Communauté juive de Strasbourg, afin de faire l'objet d'une inhumation et de rejoindre les restes des victimes inhumés au lendemain de la guerre au cimetière israélite de Cronembourg.